



Les 1001 droits du bébé lecteur

Un bébé lecteur a le droit...

- ✓ d'entrer dans le monde des histoires et des images
 - ✓ de choisir un livre tout seul et d'être accompagné d'un adulte dans sa découverte
 - ✓ de porter un livre à la bouche... sans le dévorer !!!
 - ✓ de sauter des pages
 - ✓ de lire à l'envers
 - ✓ de manipuler le livre comme il l'entend, selon son âge
 - ✓ d'avoir à la maison ou à la bibliothèque des livres de qualité et en bon état
 - ✓ de regarder des livres de grand
 - ✓ d'écouter une histoire dans n'importe quelle position, de faire du vélo en même temps ou de chanter !
 - ✓ de fermer un livre et d'en prendre un autre ou de l'ouvrir une nouvelle fois et vérifier que l'image et le texte sont toujours à la même place
 - ✓ d'intervenir dans le récit, de pointer du doigt une image, de commenter l'histoire
 - ✓ de demander encore et encore le même livre
- ... mais surtout le droit de ne pas rendre compte à l'adulte de ce que l'on a compris ou pas compris dans l'histoire...



Il y a mille et une façons de lire :
à vous d'observer vos petits et de prendre
du plaisir à partager une histoire avec eux !

